

# Au **Coeur** DE SAINT-PIERRE

#32

Le magazine d'informations municipales de la ville de Saint-Pierre-du-Mont



## APPRENDRE À CONNAITRE **SA COMMUNE** EN CHEMINANT ENSEMBLE

08

SCOLARITÉ

Des élèves  
impliqués

10

DOSSIER

La nouvelle station  
d'épuration de Jouanas

16

TISSU ASSOCIATIF

L'association des  
donneurs de sang



**Saint Pierre  
du Mont**  
Landes

Malgré de belles journées ensoleillées la rentrée a bien eu lieu.

Bien entendu, la rentrée des classes avec ses lots de pleurs mais aussi de joies de retrouver les copines et les copains, également la rentrée des associations avec l'affluence habituelle lors du Forum des Associations.

Le dévouement des bénévoles et l'organisation effectuée par les services de la commune ont permis cette année encore un très grand succès au forum avec une thématique particulière autour des fanfares. En effet, la semaine du « Moun en Fanfare » organisée de concert par le Grand Moun et Musicalarue, a permis de poursuivre quelque peu les festivités estivales au Centre de Loisirs et à l'IME Saint-Exupéry de Saint-Pierre-du-Mont ainsi que dans les EHPAD et certaines structures de Mont de Marsan Agglomération.

Cet été, avec ses vagues de chaleur, a permis une fois de plus de vérifier l'efficacité de notre CCAS, avec un soutien et une aide au quotidien aux personnes âgées. C'est plus de 500 appels téléphoniques par semaine qui ont été réalisés pour rappeler les précautions à prendre, évaluer les besoins et surtout écouter les personnes parfois seules. Pour prévenir certaines situations, une convention a été signée avec l'EHPAD de Saint-Pierre-du-Mont pour accueillir en journée et dans de bonnes conditions les personnes ne pouvant rester à leur domicile mal isolé.

La commune a été une nouvelle fois mise à l'honneur en obtenant le label Ville Active et Sportive décerné au mois d'août à Dijon. Cette dynamique autour du sport, cette distinction mettent en valeur les équipements de qualité, les actions menées par le service des sports et l'énergie des sections sportives de Saint-Pierre-du Mont.

Le temps clément de ce début du mois d'octobre, nous a permis de profiter pleinement du Festival Arbor et Sens avec en point d'orgue l'inauguration de la Micro Forêt du Pouy. Ce projet de jardin participatif est une totale réussite, tant par sa conception que par sa réalisation. Les bénévoles, les personnels de la commune, les partenaires associatifs et privés peuvent être fiers d'avoir créé la plus grande Micro Forêt de France.

Les rencontres avec le Maire, sous le même format que l'année dernière ont commencé, toujours aussi enrichissantes et constructives, elles permettent de présenter les actions menées et celles à venir. Le prochain numéro Au Cœur de SAINT-PIERRE reviendra très largement sur le bilan de ces échanges.

Je n'oublie pas toutes les animations organisées pour Octobre Rose qui démontrent le dynamisme permanent de notre commune et de toutes ses composantes.

Très chaleureusement.

**Joël Bonnet**

Maire de Saint-Pierre-du-Mont

#### **Au cœur de Saint-Pierre - n°32**

Mairie de Saint-Pierre-du-Mont  
1 avenue Georges Sabde / 40280 Saint-Pierre-du-Mont  
Tél. 05 58 75 31 07 / mairie@saintpierredumont.fr

Magazine imprimé sur papier PEFC  
(gestion forestière durable certifiée)  
Directeur de la publication : Joël Bonnet  
Rédaction et édition : Sabine Darré et  
mairie de Saint-Pierre-du-Mont  
Mise en page : Jum Communication  
Crédit photos : Mairie de Saint-Pierre-du-Mont / Association des Donneurs  
Bénévoles de Sang / Direction de la communication de Mont de Marsan  
Agglomération  
Illustration BD : GOB - Imprimé en France  
Dépôt légal à parution - ISSN : 2429-4225

# SOMMAIRE

**VIE MUNICIPALE**  
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
P.4

**CITOYENNETÉ**  
DIFFÉRENTS RAPPELS À L'ORDRE  
ET INFORMATIONS UTILES  
P.5

**VIE MUNICIPALE**  
CME ET CMA  
P.6

**SCOLARITÉ**  
DES ÉLÈVES IMPLIQUÉS  
DANS L'ACTION COMMUNE  
P.8

**LE DOSSIER**  
LA NOUVELLE STATION  
D'ÉPURATION DE JOUANAS  
P.10

**DÉMARCHES ADMINISTRATIVES**  
DÉMARCHES  
CITOYENNES  
P.14

**ASSOCIATION**  
DON DU SANG  
P.15

**VIE LOCALE**  
VISITES DES QUARTIERS  
P.16

**HISTOIRE**  
LE QUARTIER  
SAINT LOUIS  
P.17

**DÉMOCRATIE**  
EXPRESSION DES GROUPES  
POLITIQUES  
P.18

**L'AGENDA**  
ÉVÉNEMENTS SPORTIFS / CULTURELS  
P.19

**CŒUR D'ARTICHAUT**  
ANIMATION DE NOËL :  
LE BAL DES FILOUS  
P.20

1

## UN FORUM DES ASSOCIATIONS EN FANFARE

Samedi 2 septembre 2023, les bénévoles, forces vives d'une soixantaine d'associations saint-pierroises, sont venus présenter leurs activités lors du Forum des Associations de Saint-Pierre-du-Mont à l'Espace Multisports Saint-pierrois. C'est en fanfare que la journée s'est agréablement déroulée, au son, notamment d'Accousteel Gang dans le cadre du Festival «Moun en Fanfare». Toutes les associations saint-pierroises sont recensées sur le site internet de votre ville, n'hésitez pas à le consulter pour trouver l'activité qui vous convient : [www.saintpierredumont.fr](http://www.saintpierredumont.fr).

2

## UN LABEL POUR LA VILLE

Vendredi 29 septembre 2023, l'association A.R.B.R.E.S (Arbres Remarquables : Bilan, Recherche, Études et Sauvegarde) a remis le label «Arbre Remarquable de France» à la ville de Saint-Pierre-du-Mont pour l'entretien, la préservation et la sauvegarde des deux tilleuls argentés situés sur l'esplanade de l'église en cœur de ville.

1



2



3

4



5



## Arrêt SUR IMAGES

3

### LES LAURÉATS DU CONCOURS PHOTO 2023

La remise des prix du concours photo de Saint-Pierre-du-Mont s'est déroulée le vendredi 29 septembre dernier en salle du Conseil de l'Hôtel de Ville. Les lauréats sont :

Catégorie Adolescent :

1<sup>er</sup> Prix : Clara Duboscq - Liaison entre l'eau et la terre

Catégorie Adulte :

1<sup>er</sup> Prix : Françoise Dufau - la maison de Félix ,

2<sup>e</sup> Prix : Christophe Surnam - Trognon de forêt,

3<sup>e</sup> Prix : François Lassabe - Tonne de l'étang

Blanc Prix du public :

Catégorie Adolescent :

1<sup>er</sup> Prix : Clara Duboscq - Liaison entre l'eau et la terre ;

Catégorie Adulte : 2 ex aequo :

1<sup>er</sup> Prix : Virginie Le Carré-Chotin - The golden paddle

et 1<sup>er</sup> Prix : Denis Aguilar - Envolée des grues cendrées.

4

### L'AQM ANIME LA FÊTE DE QUARTIER

L'Association de Quartier de la Moustey a organisé la deuxième édition de la «Stey Party». Ainsi, le samedi 30 septembre 2023, fut une journée chargée en propositions d'animations pour les participants ! Au programme : tournois de football et de pétanque, structures gonflables, ateliers «beauté» (tresses africaines, henné, maquillage), etc. Une séance de cinéma en plein air est venue clôturer la série d'animations festives.

5

### EXTENSION D'UN COULOIR TOURNE-À-GAUCHE

Des travaux de voirie ont été réalisés cet été sur l'avenue J.F Kennedy au carrefour entre la rue Daniel Bétous et l'avenue Félix Arnaud et ce, afin de fluidifier le trafic. L'extension du couloir tourne-à-gauche est passée de 30 à 70 mètres, pour permettre une augmentation de stockage de 5 à 11 véhicules.

# SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

## ... L'ORDRE DU JOUR DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL



LUNDI 9 OCTOBRE 2023

### **Dossier PROCES - VERBAL**

- 1 - Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 9 juin 2023

### **Dossier COMMUNAUTAIRE**

- 2 - Présentation du rapport d'activités de Mont de Marsan Agglomération - information

### **Dossier BUDGET-FINANCES**

- 3 - Présentation et débat sur le rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes
- 4 - Décision modificative 11° 1 - exercice 2023 - Budget primitif principal
- 5 - Décision modificative n°1 - exercice 2023 - Budget Pôle Santé et Maison des Projets
- 6 - Admissions en non-valeur et créances éteintes - Budget Commune 2023
- 7 - Budget principal - subvention d'équipement au SYDEC

### **Dossier GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

- 8 - Présentation de l'organigramme des services de la Ville
- 9 - Modification du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel. R.I.F.S.E.E.P.
- 10 - Création d'un emploi permanent à temps complet - catégorie C
- 11 - Mise à jour du tableau des effectifs de la Commune

### **Dossier DOMAINE ET PATRIMOINE**

- 12 - Acquisition amiable d'immeuble - délégation à l'EPFL « LANDES FONCIER » - portage fonction et financier
- 13 - Intégration dans le domaine public du lotissement « Promenade du Pouy lot II »

### **Dossier URBANISME**

- 14 - Convention de servitude de passage de canalisations sur la parcelle AE 333 pour ENEDIS
- 15 - Etablissement d'une servitude de passage au profit de la parcelle AE 322

### **Dossier AFFAIRES GENERALES**

- 16 - Dépôt dans le système d'archivage électronique « SAE COLLECTIVITES » proposé par le Conseil Départemental des Landes
- 17 - Dérogation municipale à la règle du repos dominical pour les salariés des commerces de détail situés à Saint-Pierre-du-Mont - année 2024

### **Dossier VOEUX**

- 18 - Adoption de l'appel pour une société landaise sans violences contre les femmes
  - 19 - Information du Conseil Municipal des décisions de Monsieur le Maire prises par délégation,
- Questions diverses.

## **LE REPAS DES AÎNÉS**

Comme chaque année, la ville de Saint-Pierre-du-Mont et le Centre Communal d'Action Sociale organisent le traditionnel REPAS DES AÎNÉS qui se tiendra à l'Espace Multisports Saint-Pierrois.

Les personnes ayant 70 ans ou plus en 2023, n'ayant jamais participé à ce repas (ni reçus de colis), sont invitées, si elles le souhaitent, à s'inscrire au REPAS DES AÎNÉS en présentant en Mairie – service communication & vie associative - un justificatif de domicile et une carte d'identité **avant le 15 décembre 2023**.

**Pour tout renseignement, vous pouvez joindre le numéro de téléphone suivant : 05 55 05 53 87.**

Les données collectées seront conservées dans un fichier destiné exclusivement à cette invitation annuelle. Vous pouvez à tout moment vous désinscrire en envoyant un courriel à [viaassociative@saintpierredumont.fr](mailto:viaassociative@saintpierredumont.fr)



## RAPPEL À L'ORDRE ET INFORMATIONS UTILES

### Signature d'une convention entre le maire et le parquet de Mont-de-Marsan

Depuis la signature le jeudi 4 mai, d'une convention entre le parquet de Mont-de-Marsan et la Ville de Saint-Pierre-du-Mont, le maire, Joël Bonnet, est autorisé à procéder à des rappels à l'ordre pour divers troubles à l'ordre public : dépôts d'ordures, incivilités, contraventions pour non-respect d'arrêtés municipaux, absentéisme scolaire, etc.

Le maire de Saint-Pierre-du-Mont et le procureur de la République de Mont-de-Marsan, ont donc formalisé par cette convention, la possibilité de procéder à un « Rappel à l'ordre ».

Ce rappel à l'ordre pourra s'adresser aussi bien aux personnes majeures que mineures ; celles-ci devront être accompagnées de leurs représentants légaux. Ainsi, dans le cadre de cette convention, le maire (ou un adjoint) pourra convoquer la personne en mairie, après accord du procureur, afin de procéder à ce rappel à l'ordre. « Ce lien direct permet à ce dispositif d'avoir une vraie fonction de prévention de la délinquance par l'intervention d'un acteur de la vie locale, le maire ou un élu de la commune. » Souligne le parquet.



### Conciliateur de justice

Le recours au conciliateur de justice est un moyen simple, rapide, gratuit et le plus souvent efficace, pour trouver un accord à l'amiable sans passer par le procès. Le champ des interventions du conciliateur est large.

Lien : [Conseils juridiques / Saint-Pierre-du-Mont / saintpierredumont.fr](#)

### DCPP

Le but du Délégué Cohésion Police Population (DCPP) est de permettre aux personnes en dehors de l'institution, de pouvoir se renseigner que ce soit en matière de police nationale ou bien de procédures judiciaires.

### Défenseur des droits

Le Délégué à la Défense des droits est chargé précisément de défendre les droits des citoyens face aux administrations.

### Service des encombrants et incivilités sur les trottoirs



Ce service public gratuit est assuré par la collectivité de Saint-Pierre-du-Mont, grâce au concours de l'AQM et ce, au bénéfice de tous les particuliers habitants de Saint-Pierre-du-Mont. Ce service est accessible sans condition de ressources financières ou matérielles. Le service ne s'adresse pas aux professionnels.

### A noter

Les encombrants correspondent aux déchets qui, du fait de leurs poids, ou et de leurs volumes, ne sont pas pris en charge par le service de collecte des ordures ménagères (mobilier, matelas et sommiers, gros électroménager).

**Horaires : les ramassages se font sur rendez-vous, appel au 06 79 11 18 56.**  
**Voir règlement sur le site [saintpierredumont.fr](#)**



## LES ACTIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX... DES ENFANTS ET DES ADOS - RÉTROSPECTIVE -

Le CME et le CMA répondent à la volonté de la Municipalité de permettre l'expression des enfants de la commune. Outre l'apprentissage de la citoyenneté et de l'expression démocratique, le CME et le CMA permettent à nos jeunes élus saint-pierrois de monter des projets réalisables et de prendre activement part à la vie de la commune en participant à différentes actions. Depuis les élections de la fin d'année 2022, les nouveaux élus du CME se sont ainsi bien investis ...





#### Par le Conseil Municipal des Ados

- Le samedi 7 octobre, les ados étaient présents lors de l'inauguration de la microforêt - Jardin Participatif du Pouy.
- L'opération de récolte de sapins, en janvier 2023, a très bien fonctionné, elle sera reconduite avec les nouveaux élus en 2024.



### Un agenda 2023 mis à profit

#### Par le Conseil Municipal des Enfants

- Au mois d'avril, les enfants ont préparé des poches de chocolats afin d'aller les distribuer à l'EHPAD de Saint-Pierre-du-Mont et au Foyer Martet. C'est un projet intergénérationnel mené avec l'appui de Nadine Payneau, adjointe au maire en charge de l'Action sociale, la Solidarité intergénérationnelle et l'Animation.
- Le 10 juin, les jeunes élus du CME ont visité le SDIS des Landes. « Nous réfléchissons à une autre action à réaliser en collaboration avec les pompiers. » Indique Béatrice Tomaiuolo, adjointe au maire en charge de l'Environnement, Cadre de vie et Conseil Municipal des Enfants.
- Le 2 septembre, ce fut la traditionnelle tenue de stand au Forum des Associations.

#### A noter

Les élus du CMA sont en place depuis 2018. Ce sont désormais des ados en classe de 4<sup>ème</sup>. Ils travaillent avec, et guident les élus du CME, qui sont eux âgés de 8 à 10 ans.



## DES ÉLÈVES IMPLIQUÉS DANS L'ACTION COMMUNE

*La rentrée scolaire 2023 s'inscrit résolument sous le signe de l'action collective pour les enfants et adolescents saint-pierrois. Différentes initiatives de découvertes, de partages et d'échanges, ont permis à la jeunesse saint-pierroise d'exprimer sa créativité et de participer à des projets épanouissants.*



### Le collège Lubet-Barbon rénové

Le lundi 4 septembre était un jour de visite au Collège Lubet-Barbon pour les élus et responsables institutionnels. Ainsi, Geneviève Darrieussecq, députée des Landes, Muriel Lagorce, Vice-Présidente du Conseil Départemental, Joël Bonnet maire de Saint-Pierre-du-Mont et Bruno Brevet, directeur académique des Landes, ont bénéficié de la visite guidée de Catherine Dupouy, principale de l'établissement.

Les visiteurs ont été agréablement surpris par le résultat d'un an de travaux réalisés dans l'établissement. La principale du collège s'est dite satisfaite d'avoir pu « répondre aux "normes environnementales en vigueur actuellement" ». Cette réfection des bâtiments donne un coup de jeune et de modernité à un établissement installé dans un quartier lui-même en cours de changement de physionomie.



## Pour l'avenir de la planète

Des élèves de l'école Biarnès, éco-délégués sensibilisés à l'avenir de la planète, ont réalisé un travail dans leur école avec le soutien du SICTOM et de la commune. L'opération a conduit à l'installation d'un container de récupération des papiers, et ce, au plus près de l'école.

Ce nouvel équipement servira à l'ensemble de l'établissement scolaire, afin d'améliorer le tri du papier. Il est aussi à disposition de tous les habitants du quartier qui n'auront plus, ainsi, à prendre leur voiture pour amener leurs papiers à la déchetterie. Un double effet bénéfique pour la planète ! Ces éco-délégués ont également souhaité procéder à l'installation d'un rack à vélo dans l'école, c'est chose faite !

Cet équipement favorise et facilite le déplacement à vélo.



"Moun en Fanfare"



## Moun en Fanfare... et en partage !

La première édition du festival Moun en "Fanfare" (du 02 au 10 septembre 2023), un festival itinérant dans l'agglomération montoise, a donné la part belle aux sons cuivrés des fanfares et des rythmes dansants des musiques.

Elle a offert l'occasion aux enfants du Centre de Loisirs de Saint-Pierre-du-Mont et de l'Institut Médico Educatif (IME) Saint Exupéry, géographiquement tout proche, de découvrir grâce au groupe musical Miksi, des instruments du monde entier. Cette journée de partage et d'inclusion s'est conclue par un concert et un bal très animé. Expérience à renouveler !

## Des effectifs stables dans les écoles

Ghislaine Lallau, adjointe au maire en charge de l'Éducation, de l'Enfance, de la Jeunesse et de la Citoyenneté, dresse un bilan de la rentrée 2023 : "Cette rentrée s'est déroulée sous le signe de la stabilité. En effet, les écoles de la commune accueillent près de 720 élèves, un chiffre sensiblement identique à celui de l'an dernier. L'observation globale pour Mont-de-Marsan agglomération, fait état de 4110 enfants qui fréquentent les écoles du territoire. Nous constatons une baisse de 108 enfants principalement en maternelle. Ces effectifs n'ont pas donné lieu à des fermetures de classes sur la commune de Saint-Pierre-du-Mont."



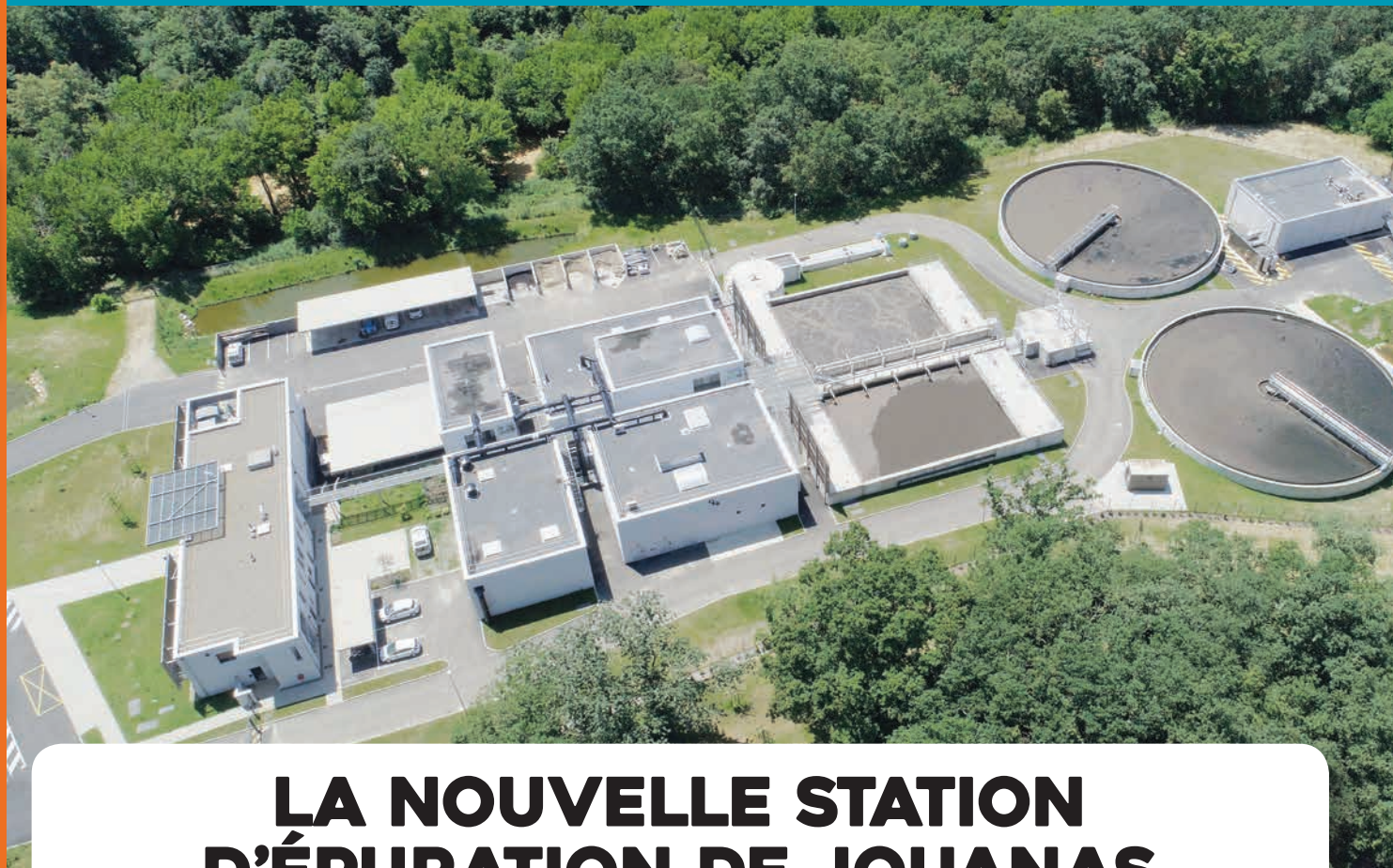
## "L'école n'est pas un drive", une sensibilisation à la sécurité aux abords des écoles

La sécurité aux abords des écoles est l'affaire de tous. Aussi bien des habitants des quartiers que des parents d'élèves.

Afin de sensibiliser ces derniers, la mairie va distribuer à toutes les familles un rappel aux bons comportements routiers et espère ainsi faire la chasse aux incivilités.

L'affiche distribuée, créée par la ville de Saint Quentin, permettra aussi un échange entre enfants et parents.

La ville de Saint-Pierre-du-Mont souscrit à une initiative, et a choisi de procéder à une distribution informative auprès des familles, afin de sensibiliser les conducteurs et éveiller la conscience des écoliers sur les dangers de la rue.  
Source : villeprudente.fr



# LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION DE JOUANAS

## UNE RÉALISATION AUX MULTIPLES FACETTES

En 1975, lorsque la station d'épuration de Jouanas a été mise en service, elle était conçue pour l'usage de 37000 habitants et opérationnelle uniquement pour certaines pollutions. Le temps a fait son œuvre et les exigences actuelles ne sont plus les mêmes. Certains aménagements et mises aux normes s'imposaient. La nouvelle station de Jouanas a été inaugurée le 22 mars 2023.



### Interview de Bernard Kruzynski,

adjoint en charge de l'Urbanisme,  
des Travaux, de l'Habitat et de la Défense.  
Conseiller communautaire.



### Monsieur Kruzynski, quelle est la genèse de ce projet ?

**B. Kruzynski :** la station n'était plus aux normes en ce qui concerne le traitement du phosphore et de l'azote. Nous avons eu des dérogations de la préfecture pour continuer à la faire fonctionner. La station de Conte qui, elle est plus récente traite déjà le phosphore et l'azote. À partir de 2010, nous avons entamé une série de réflexions pour savoir ce qu'il fallait faire.

Rénovation ? Démontage ? Construction d'une nouvelle structure ? Nous avons opté pour la construction d'une nouvelle station sur le même site, afin de répondre aux charges polluantes envisagées à l'horizon 2070.

### Plusieurs étapes ont été nécessaires...

**B. Kruzynski :** en 2012 et 2013, un concours de maîtrise d'œuvre a été lancé et le conseil municipal de Mont-de-Marsan a délibéré pour le choix du maître d'œuvre : le Cabinet Merlin. Le choix de maintenir la station sur le site actuel a également été fait à ce moment-là.



Puis, de 2013 à 2016, des études préliminaires ont permis d'aboutir à un avant-projet. En 2019, la régie intercommunale de l'assainissement a vu le jour, puis les travaux ont pu démarrer. En octobre 2021, nous avons procédé au basculement des eaux usées de l'ancienne station vers la nouvelle, associé à une mise en service progressive. 2022 est l'année de la vidange et de la démolition des anciens ouvrages, puis de la mise en service de l'injection de biogaz dans le réseau GRDF. Enfin la nouvelle station d'épuration de Jouanas a été inaugurée le 22 mars 2023 : l'emprise au sol est de 5 hectares environ.

#### Il s'agit d'une gestion communautaire...

**B. Kruzynski** : dans les années 80, c'était la Régie intercommunale de l'Eau de Mont-de-Marsan, à laquelle, Saint-Pierre-du-Mont était rattachée depuis les années 1960. Avec la Loi NOTre, elle est devenue une régie intercommunautaire. La date fixée par la loi était le premier janvier 2020 et nous, nous avons choisi de transférer la régie municipale à Mont-de-Marsan Agglomération, le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

#### Comment s'est passée la transition de fonctionnement entre l'ancienne station et la nouvelle ?

**B. Kruzynski** : au début, l'ancienne station est restée en fonctionnement, le basculement du traitement des eaux usées de l'ancienne station à la nouvelle a eu lieu le 4 octobre 2021. Après, l'ancienne station a été démolie, elle a aujourd'hui complètement disparu, c'est devenu un magnifique espace vert. Opportunément, il y avait une parcelle de terrain qui jouxtait l'ancienne station de Jouanas. La régie l'a achetée et l'a défriché, car elle était boisée. Elle est située chemin de Thore près de la Midouze.

#### Quels éléments techniques ont été apportés à cette nouvelle station ?

**B. Kruzynski** : d'un point de vue structurel, nous avons choisi de surélever la plateforme de la station, de 50 cm par rapport à l'ancienne station, afin d'éviter les inondations. Ceci a un double avantage : le premier est d'éviter les inondations comme celle qui s'est produite en décembre 2020, la station a été noyée pendant 5 jours et nous avons été obligés de la stopper.

Le deuxième a été d'éviter de produire trop de déblai (28000 mètres cubes de terre ont quand même été déblayés). La terre a été stockée sur place, évitant ainsi le transport en camion. Cette terre a été utilisée pour combler et refaire les aménagements paysagers. Après décaissement, mise à niveau, déboisement, un parc paysager a été créé et rendu à la ville de Mont-de-Marsan et compte aujourd'hui plus d'arbres qu'avant le défrichement. Ce parc se trouve derrière la clôture de l'impasse de Thore.

#### Et au niveau des émanations odorantes ?

**B. Kruzynski** : la station de Jouanas est englobée dans la ville, quand elle a été créée, il n'y avait pas grand-chose autour ! Peu à peu, la ville et son urbanisme se sont rapprochés. Des nuisances olfactives ont été constatées.

Aujourd'hui, la nouvelle station ne produit plus d'odeurs puisque tous les bassins de traitement des eaux sont couverts et l'air vicié est traité. Il n'y a plus d'odeurs pour le voisinage et comme toutes les installations sont couvertes, il y a aussi moins de bruit. Les riverains ont pu visiter la station deux fois. Une fois pendant le chantier et une fois lors de l'inauguration. Ils ont été associés au chantier et informés de l'avancement. À noter que la station rejette de l'eau propres, mais elle n'est pas potable.

## Quelles sont les modifications qui ont été apportées d'un point de vue chimique ?

**B. Kruzynski :** Aujourd'hui, c'est une station moderne qui traite le phosphore et l'azote et nous avons eu l'autorisation de produire du biométhane. Le biométhane est issu de la transformation de toutes les boues. C'est un gaz qui est composé de CH<sub>4</sub> et de Co<sub>2</sub>, le biogaz. On extrait le Co<sub>2</sub> que l'on rend à l'atmosphère pour ne garder que le CH<sub>4</sub> qui s'appelle le « gaz de ville », il est odorisé et réinjecté dans le réseau. Il est vendu à la société Gaz de Bordeaux. Aujourd'hui, la station produit environ 400 mètres cube de gaz par jour. À terme, le digesteur pourrait produire jusqu'à 1000 mètres cubes par jour au maximum.

## Qu'advient-il des boues résiduelles ?

**B. Kruzynski :** avant le COVID, on pouvait les épandre en agriculture, mais depuis cette période, nous n'avons plus le droit de le faire si elles ne sont pas hygiénisées. Et comme il faut bien se débarrasser des boues, aujourd'hui, elles sont traitées par une entreprise landaise spécialisée. Entre 2 et 4000 tonnes sont produites par an et on ne peut pas les stocker sur le site. Elles sont évacuées par l'entreprise Labat. Après traitement elles repartent dans des filières comme le SICTOM. Les boues des stations d'épuration ne sont pas très méthanogènes, on récupère un peu de biogaz. Ce qui est le plus méthanogène, ce sont les déchets agricoles et ceux issus de l'industrie alimentaire.



## Tout ce dispositif est piloté depuis une salle informatisée...

**B. Kruzynski :** effectivement, l'eau est surveillée par des techniciens tous les jours, en fonction des effluents, de la pluie, de la température, de ce qui rentre dans la station. Le pilotage est réalisé dans une salle informatisée pour décider s'il faut injecter un peu plus de produits chimiques pour dégrader les boues, ou un peu moins, s'il faut aérer un peu plus les bassins. C'est un pilotage très fin en fonction de ce qui rentre dans la station. Cette station de pilotage surveille tous les bassins d'orage de l'agglomération.

Nous sommes en « double file », avec deux bassins de décantation, deux bassins d'aération, si une file est en panne, on peut tout basculer sur une autre. Aujourd'hui, on arrive à traiter en moyenne 400 mètres cubes à l'heure, la pointe étant à 1050 mètres cubes/ heure. Au-delà, l'eau est stockée dans les bassins d'orages.

## Des services auparavant disséminés en différents points géographiques ont pu être regroupés...

**B. Kruzynski :** oui, tout à fait. L'emplacement de Saint-Jean d'août au pied du château d'eau a été libéré. Il y avait un service de l'assainissement qui a été rapatrié à la station de Jouanas. Tous les services qui gèrent l'assainissement ont été regroupés, collecte et traitement.

La collecte concerne tout ce qui part des maisons individuelles et des entreprises, les tuyaux, les réseaux d'eau qui amènent toute l'eau usée à la station et ensuite c'est le traitement.

Les 2 services "collecte" et "traitement" sont sur place à Jouanas, ce qui fait gagner en organisation de travail. Tout ce qui concerne l'eau est à « Harbaux ».



## Le saviez-vous ?

- L'agence nationale de l'eau est en partie financée aussi par la redevance que payent les consommateurs.
- La redevance pollution est de 33 centimes du mètre cube. Elle sert à financer les participations de l'Agence de l'eau pour les réseaux d'assainissement et 25 centimes du mètre cube sont payés pour la modernisation des réseaux pour l'eau potable.
- Chaque consommateur paye sur sa facture, 58 centimes du mètre cube à l'Agence de l'eau. C'est une redevance collectée par la régie de l'eau et reversée à l'agence de l'eau.

## En Chiffres

Le coût de la nouvelle station d'épuration de Jouanas

**21 141 776 € HT**

dont coût du méthaniseur : 1 536 335 € HT

### Les subventions



Agence de l'eau : 10 368 414 € - hors méthaniseur -



Région Nouvelle Aquitaine : 544 561 €  
- pour méthaniseur -



ADEME (Agence de Développement et de Maitrise de l'Énergie) : 135 438 € - pour méthaniseur -

### Un projet récompensé

L'Agglomération a été récompensée pour cette construction lors des Victoires de l'investissement local, remises par la Fédération Nationale des Travaux Publics à l'occasion du dernier Salon des Maires de France.

# AFIN DE FACILITER VOS DÉMARCHES CITOYENNES

Simplifiez-vous la vie !  
Un portail numérique pour  
tous les landais



Vos démarches en ligne à portée de clic

Sur quel site aller pour faire votre démarche citoyenne ? Sur celui de la mairie ?

Celui du département ? Faut-il faire une recherche sur « google » ?

Le département des Landes a fait le choix de la création d'un portail unique pour accéder aux principales démarches administratives des landais. En collaboration avec des élus locaux et des collectivités territoriales, l'ALPI a été chargée de développer « un guichet numérique ».

A travers ce guichet vous pouvez accéder à un grand nombre de demandes, nationales (pré demande CNI ou passeport, carte grise) ou locales (réservation de salles auprès de votre mairie etc.). A vos clics !

## Passeport / Carte d'identité

Un voyage scolaire est prévu par votre Collège, votre Lycée ?  
Vous allez passer un examen, un concours ?

**Vous aurez besoin d'une carte d'identité, d'un passeport.**  
Ne vous y prenez pas au dernier moment, il sera peut-être trop tard...

> 1<sup>re</sup> étape : vous devez d'abord faire une pré-demande en ligne.

> 2<sup>e</sup> étape : vous devez impérativement prendre rendez-vous !

**Les prises de rendez-vous se font :**

- par téléphone du lundi au vendredi, et le samedi matin
- en ligne (détails sur le site internet [saintpierredumont.fr](http://saintpierredumont.fr))



Jeunes gens :  
n'oubliez pas vos démarches !

**VOUS AVEZ 16 ANS**

**Recensement citoyen, JDC et Service national**

**Rappel :** chaque français et ce, dès l'âge de 16 ans, doit faire le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Sinon : il ne pourra pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans.

A la mairie de votre lieu de résidence (sans rendez-vous à Saint-Pierre-du-Mont) avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

Toutes les informations sont disponibles sur le site de la mairie [www.saintpierredumont.fr](http://www.saintpierredumont.fr)

# L'ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE (ADSB)

## INFORMER POUR MIEUX COLLECTER

*L'Association pour le Don de Sang Bénévole (ADSB) existe dans l'agglomération montoise depuis 1953. Elle est, entre autres, en charge d'organiser les collectes de sang, notamment dans la ville de Saint-Pierre-du-Mont. René Douarin, président de l'association et Christian Millot trésorier, témoignent de l'engagement des bénévoles dans une cause essentielle, celle de la vie.*



### De quelle façon s'est articulée la collecte de sang depuis la création de l'ADSB ?

**René Douarin** : Nationalement, les fédérations françaises de sang ont vu le jour dans les années 1970. L'association montoise existait elle dès 1953 avec une parution au journal officiel. Sa création fut donc antérieure au maillage fédéral plus tardif. Effectivement, dans les années 1950, les associations n'étaient pas fédérées que ce soit sur le plan départemental ou national.

À partir du moment où les premiers centres de transfusion se sont fédérés, il y a eu de plus en plus de donneurs et la nécessité de créer des structures associatives a émergé.

### Combien y a-t-il de membres à l'ADSB actuellement ?

**Christian Millot** : nous avons 30 membres, dont 25 membres actifs. Les  $\frac{3}{4}$  de ses membres sont de jeunes retraités. La plus jeune de nos membres est une lycéenne saint-pierroise !

### À quoi devez-vous penser lors de l'organisation d'une collecte ?

**René Douarin** : le premier travail c'est la communication par l'affichage dans les commerces, l'envoi des visuels dans les mairies ainsi que d'autres entités, les publications sur les réseaux sociaux, etc. Ensuite, nous nous occupons de l'installation des salles de collecte. Le matériel est fourni par l'Établissement Français du Sang (EFS). Il y a 4 infirmières présentes, en charge de deux personnes chacune et on a entre 1 ou 3 médecins ou auxiliaires. Les infirmières ont été également formées à des entretiens médicaux. Une fois la mise en place faite (avec validation du médecin de l'EFS), nous accueillons les donneurs.

Nous nous occupons de la remise des documents, notamment des questionnaires de santé, des bouteilles d'eau pour l'hydratation pré-prélèvement puis nous participons à l'organisation de la partie collation, animée par un personnel de l'EFS, en cas de besoins, nous secondons l'équipe médicale. Notre but est que le parcours des primo-donneurs soit fluide et en quelque sorte le plus zen possible !

### Où ont lieu les collectes dans l'agglomération montoise ?

**Christian Millot** : à l'Auberge Landaise ou au Château de Nahuques quand c'est Mont-de-Marsan et à la Maison du Temps Libre pour Saint-Pierre-du-Mont. Puis, dans des entreprises et différents organismes sur notre territoire d'action. Nous organisons deux collectes en novembre, il faut surveiller la parution des dates soit sur notre site Internet, soit sur Facebook (asso don sang mdm agglo) ou Instagram.

### Quelles sont les personnes concernées par la collecte ?

**Christian Millot** : toute personne de 18 ans à 70 ans révolus, il faut être en bonne santé. À l'accueil d'une collecte, vous remplirez un questionnaire médical et vous aurez un entretien avec un médecin de l'EFS, qui vous prendra par exemple la tension, préalablement à la prise de sang. Le médecin évalue si votre état de forme vous permet de donner votre sang le jour où vous vous présentez à une collecte.

### Où partent les poches de sang ?

**René Douarin** : elles sont mises au froid et transférées. Un certain nombre de contrôles sont faits sur ces poches de sang. Chacune a forcément une traçabilité, à laquelle correspond un ou deux flacons qui permettent de faire des examens. Par exemple, après examen d'un flacon suite à une collecte, un donneur peut recevoir un courrier stipulant qu'il ne peut plus être donneur pendant les 6 mois à venir parce que le niveau de fer dans son sang analysé est trop bas pour ce faire. Le sang collecté est envoyé à Angers pour être conditionné (en sang complet ou en plasma, plaquettes...). Le besoin national en sang est de 10 000 poches/jour.

### Quelles sont les périodes pendant lesquelles on manque le plus de sang ?

**René Douarin** : l'été pendant les fêtes et, cela va varier suivant les régions. Dans notre département, beaucoup de monde se déplace vers le bord de mer. Les collectes se font d'ailleurs davantage vers la côte, une dizaine d'associations locales est alors davantage mobilisée.



## DÉCOUVRIR LES QUARTIERS PAR LES SORTIES PÉDESTRES

*Le service municipal des sports œuvre au quotidien pour, entre autres, promouvoir la pratique sportive dans la commune. Il y a trois ans, c'est à son initiative que des marches accompagnées et encadrées sont organisées de façon hebdomadaire. L'occasion de découvrir différents quartiers de la commune, tout en partageant un moment de convivialité.*

Tous les jeudis matin, c'est marche ! à travers les chemins boisés et en partie routiers de la commune. Ces marches ont pour particularité de garantir aux participants une certaine forme de sécurité car elles empruntent des itinéraires dont le tracé a été préalablement repéré.



### Olivier Duchêne,

responsable de l'animation et de la vie associative et sportive au sein du service des sports, indique :

« pour participer à ces marches, il faut s'inscrire. Les dossiers d'inscription sont prélevables sur le site Internet de la commune ou au service des sports. Ces dossiers permettent notamment de connaître le profil médical (recommandations particulières, prescriptions ou indications du médecin) de la personne souhaitant participer à nos marches. Un certificat médical est exigé la première année d'inscription puis à renouveler tous les deux ans. Ce sont des éducateurs sportifs de la commune qui accompagnent et encadrent les marches. On repère les parcours suivant les profils des participants et donc, de leur capacité du moment. Par exemple, si une personne vient de subir une fracture d'un membre inférieur, on s'adapte au rythme de retour de convalescence, le parcours est proposé en fonction de la situation de chacun. »

### Ouvertes à chacun et gratuites

Jusqu'à 3 ou 4 accompagnateurs référents peuvent accompagner ces marches, en moyenne 3 éducateurs pour 15 personnes. Il n'y a pas de limite pour les inscriptions. Actuellement il y a 24 inscrits, dont 18 habitants (es) de Saint-Pierre-du-Mont.

« Ces promenades ont un intérêt majeur pour maintenir un lien social et lutter contre la sédentarité. Il n'y a pas de notions de compétition. C'est très convivial et sécuritaire, notamment pour les personnes qui n'osent pas aller marcher seules en forêt. La moyenne d'âge des marcheurs est de 65 ans, actuellement. Quand il y a une manifestation dans la commune, on essaie de faire passer le parcours en fonction (expo photo ; initiatives développement durable, etc.).

Toutes les personnes sont les bienvenues et c'est gratuit ! »

Mentionne Olivier Duchêne.

**Les marches ont lieu tous les jeudis  
de 9h30 à 10h30 hors vacances scolaires**

Renseignements

### Service des sports

Bâtiment de l'ancienne mairie

117 Avenue Georges Sabde

40280 Saint-Pierre-du-Mont

Du lundi au jeudi : de 8h à 12h et 13h30 à 17h

Et le vendredi : de 8h à 12h





Franck Lorenzon

## LE QUARTIER SAINT-LOUIS

À Saint-Pierre-du-Mont, le quartier Saint-Louis est sans doute celui qui comprend le moins de bâtisses sur son périmètre d'emprise, c'est aussi peut-être le moins connu. Il revêt toutefois un grand intérêt historique.

### Sa situation

Route de Haut-Mauco, repérez le grand château d'eau après être passé sous le pont de la rocade : sur la droite, se dresse la maison Tout Blanc, une bâtisse du XIX<sup>e</sup> siècle à laquelle est accolée une grange et une maison d'habitation appelée : « Routin ».



Le cadastre de 1816 (Archives départementales)



Plan actuel

### Quel est l'intérêt de ce lieu ?

Au II<sup>e</sup> siècle de notre ère, une construction gallo-romaine a permis l'exploitation du plateau sur lequel est bâtie la commune de Saint-Pierre-du-Mont. Des fouilles récentes et la découverte de vestiges indiquent une occupation ancienne du I<sup>er</sup> siècle (au Haut Moyen-Age), jusqu'à nos jours ...

Précisions : l'évangélisation venue de la ville romaine d'Arles a permis l'édification d'une chapelle, puis d'une église « Saint-Genès » - martyr de la ville d'Arles. Cette église existe toujours, elle est citée dans les documents anciens, notamment lors de sa vente comme « bien national en 1793 ». Devenue une grange accolée à la maison du XIX<sup>e</sup> siècle bâtie par un colonel de l'armée de Napoléon, elle est le seul témoin visible de cette occupation ancienne. Le reste est enfoui dans le champ situé entre la maison et la rocade construite récemment.

### Pourquoi construire à cet endroit ?

D'abord il y a l'exposition au sud, puis, l'élément « eau » : le Bourrus est à 100 m en contrebas, et une source, la « source Saint-Louis », jaillissait dans le jardin de la maison Tout Blanc. Déplacée sous le pont qui enjambe la voie ferrée, cette source s'est tarie à la construction de la rocade.

### Pourquoi Saint-Louis et non Saint-Genès ?

Saint-Louis et Saint-Genès sont fêtés le même jour, le 24 août. Saint-Louis l'a emporté, tout simplement parce que le « roi de France » est censé être plus connu qu'un martyr provençal. La statue de Saint-Louis qui se trouve dans l'église de Saint-Pierre-du-Mont proviendrait de l'église Saint-Genès.

De plus amples informations vous sont fournies sur le site internet de la ville, ainsi que sur celui des Archives montoises et sur les sites ayant trait aux recherches gallo-romaines dans les Landes...

## MAJORITÉ MUNICIPALE

Saint-Pierroises, Saint-Pierrois,

Le mois de septembre marque la rentrée, la fin des vacances, le retour aux préoccupations journalières et particulièrement financières en ces périodes d'inflation, de hausses de prix aussi bien de l'alimentation que du carburant automobile.

Votre municipalité doit, dans cette période, faire des économies tout en rendant votre commune toujours plus agréable à vivre. Nous nous devons de respecter notre environnement et conjuguer le bien vivre et le respect de notre planète. L'extinction des éclairages nocturnes, le développement des micro-forêts, participent de cette recherche de la qualité de vie de notre vingt et unième siècle.

La démocratie locale n'est pas oubliée, les rencontres avec M. le maire reprennent quartier par quartier, chacune, chacun pourra donc s'exprimer et poser des questions.

Quant à l'opposition municipale, elle ne sait où donner de la tête, entre lettre anonyme sortie du chapeau, appel à la chambre régionale des comptes contre le maire qui se révèle un pétard mouillé, critique inconsidérée des choix de personnel municipal, nous sommes très loin d'une opposition constructive. Leur suffisance ne leur permet pas d'élever les débats, agiter un chiffon rouge et se donner en spectacle sont leur seul mode d'expression.

Ce journal municipal est comme toujours la vitrine de notre dynamisme municipal. Environnement, culture, sport, aide aux démarches, mise en place du Saint-Pierre-du-Mont de demain et du futur, vos élus de la majorité sont au travail sur tous ces sujets.

## COLLECTIF POUR SAINT-PIERRE-DU-MONT

Après neuf ans de gestion, l'addition !

Le Maire et son adjoint aux finances ont décidé d'augmenter la taxe foncière de 15% cette année. Elle s'ajoute au 7% d'augmentation de l'Etat.

Cette hausse portée par le Maire et soutenue par sa majorité municipale est l'une des plus importantes de toute la région Nouvelle-Aquitaine. Pour comparaison, dans la région les communes ont augmenté leur taux de 3% en moyenne.

Pourquoi cette hausse ?

Dans le rapport de la Chambre Régionale des Comptes, les magistrats relèvent la forte dégradation de nos comptes publics.

Le remboursement de la dette a été multiplié par deux en moins de 10 ans et nos charges de fonctionnement ne cessent de s'alourdir.

Puisqu'il faut bien que quelqu'un paie l'addition d'une gestion hasardeuse, le Maire se tourne vers les contribuables.

Les magistrats relèvent également des infractions pénales et fiscale commises par le Maire dans l'exercice de son mandat.

L'utilisation illégale d'un véhicule depuis 2016 et l'occupation tout aussi illégale d'une maison appartenant à la commune, avec un loyer inférieur de 400 € au prix du marché. Pour ces faits, et d'autres encore, le Maire a été mis en cause par le Procureur de la République.

Sujet éminemment grave : au-delà de la mauvaise gestion, c'est donc l'utilisation de l'argent public qui interroge.

Nous restons vigilants face à ces errements et abus et nous vous invitons à participer à notre réunion de mi-mandat le jeudi 9 novembre à 19h à la Maison du Temps Libre pour échanger sur tous les sujets de notre commune, dont ceux-ci.

Julien Paris, Patricia Beaumont, Elodie Escaffre, Frédéric Da Costa, Mireille Junca et Cédric Peter

# L'AGENDA

CINÉMA / THÉÂTRE / SPORT / ASSOCIATION / CONFÉRENCE / CONCERT / MUSIQUE / FÊTE



## OCTOBRE

### SAMEDI 28 OCTOBRE

Octobre rose sporting club Saint-Pierre-du-Mont Tennis, animation dans la cadre d'octobre rose au complexe Jean Audoin. De 9h00 à 18h00

### Spectacle « ceux que l'on aime »

20h au Forum de la culture et des loisirs, 21 av du 21 août.

Réservations : [amisenscene@live.fr](mailto:amisenscene@live.fr)

### DIMANCHE 29 OCTOBRE

#### Loto Bingo

Organisé par l'association Détente et Loisirs à 15h00 à la Maison du Temps Libre.

### LES 30 ET 31 OCTOBRE

#### Après-midi sports

Spécial Ados 12/15 ans, le service des sports vous propose des tournois et défis sportifs.

Renseignements auprès du Service des Sports au 05 58 05 53 86 ou à [servicesports@saintpierredumont.fr](mailto:servicesports@saintpierredumont.fr).

### 21 OCTOBRE AU 03 NOVEMBRE

AQUA KIDS : Cours de natation pour les enfants à partir de 6 ans.

Inscriptions auprès du service des sports au 05 58 76 49 17 ou à [servicesports@saintpierredumont.fr](mailto:servicesports@saintpierredumont.fr)

## NOVEMBRE

### SAMEDI 11 NOVEMBRE

Cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918

Monument aux morts, square Jean Moulin à partir de 11h45. Ouvert au public.

### SAMEDI 18 NOVEMBRE

Atelier cuisine transformation et conservation des légumes du potager.

De 14h00 à 16h00, Emmanuelle et Cathy vous feront découvrir les légumes de saison, leur apport nutritionnel et vous proposeront la dégustation d'un plat de saison. Il vous sera également présenté les différentes techniques de conservation (stérilisation, lacto-fermentation...).

Salle commune de la Résidence Séniors, 88 avenue Camille Brettes. Sur inscription à [a.capitain@saintpierredumont.fr](mailto:a.capitain@saintpierredumont.fr) ou au 06 30 12 51 38

### DIMANCHE 19 NOVEMBRE

#### Loto Bingo

Organisé par l'association Détente et Loisirs à 15h00 à la Maison du Temps Libre.

### DIMANCHE 19 NOVEMBRE

#### Compétition Régional Tir à l'arc

Salle C - Espace Multisports Saint-Pierrois

### 25 ET 26 NOVEMBRE

La section aikido, iaïdo et aikitaiso du Sporting Club Omnisports de la Ville organise un **stage d'aïkido** avec Luc Bouchareu. Renseignements : 06 32 95 29 87 – [daikyokandojo@gmail.com](mailto:daikyokandojo@gmail.com)

### DIMANCHE 26 NOVEMBRE

#### Interclub Badminton

Salle A - Espace Multisports saint-Pierrois

## DECEMBRE

### DIMANCHE 03 DÉCEMBRE

#### Loto

Organisé par le Comité des fêtes de Saint-Pierre-du-Mont à 15h00 à la Maison du Temps Libre.

### SAMEDI 9 DÉCEMBRE

Visite guidée d'un système agro-sylvo-pastoral

De 10h à 16h, Florian, des jardins d'Hortus vous recevra pour vous faire découvrir tous les atouts de l'arbre en agriculture : trognes, haies plessées, arbres fourragés ponctuons cette visite commentée.

Le point de rendez-vous vous sera communiqué lors de votre inscription.

Repas partagé sorti du sac le midi.

Pour tous ces ateliers, inscription 3 semaines avant l'atelier auprès du service Développement durable et vivre ensemble :

05 58 76 44 85 – [a.capitain@saintpierredumont.fr](mailto:a.capitain@saintpierredumont.fr)

## FESTIVITES DE NOËL

### SAMEDI 09 DÉCEMBRE

Marché de Noël de 10h00 à 18h00, dans la Maison du Temps Libre.

Avec la présence du Père Noël, chants de Noël et d'autres animations.

Venez à la découverte des différents exposants !

### DIMANCHE 10 DÉCEMBRE

à 15h00 : Noël des enfants de Saint-Pierre-du-Mont avec un bal des filous et un goûter à la Maison du Temps Libre.

### DIMANCHE 17 DÉCEMBRE

Concert de Noël en l'église.

Toutes les informations concernant les festivités de Noël seront mises en ligne sur [saintpierredumont.fr](http://saintpierredumont.fr) fin novembre.

## JANVIER

### SAMEDI 06 JANVIER

Repas dansant des aînés de Saint-Pierre-du-Mont en salle D de l'Espace Multisports Saint-Pierrois. Les personnes ayant 70 ans ou plus en 2023, n'ayant jamais participé à ce repas, sont invitées à s'inscrire au REPAS DES AÎNÉS en mairie avant le 15 décembre 2023.

Rens : 05 55 05 53 87.

### SAMEDI 20 JANVIER

#### Spectacle « J'ai rien compris »

20h au Forum de la culture et des loisirs, 21 av du 21 août.

Réservations : [amisenscene@live.fr](mailto:amisenscene@live.fr)

## CONCOURS

### Concours de Nouvelles 2024

1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2023

Thème : « La vérité subsiste éternellement »

Remise des Prix le 17 mai 2024 à 18h00 à l'Hôtel de Ville.

### Concours de peintures 2024

1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2024

Thème : « Métamorphose du paysage »

Dépôt des tableaux du 2 au 5 avril 2024

Exposition du 10 avril au 17 mai 2024

Remise des prix : 17 mai 2024 à 18h00 à l'Hôtel de Ville.



## A LA DÉCOUVERTE DE NOS QUARTIERS

A partir du **14 septembre**, chaque jeudi matin (hors vacances scolaires), les éducateurs sportifs municipaux animent un programme de sport santé avec une activité marche adaptée pour tous.

Inscriptions obligatoires :

Service des Sports

05 58 05 53 86 ou

[servicesports@saintpierredumont.fr](mailto:servicesports@saintpierredumont.fr).

# COEUR D'ARTICHAUT

Ma p'tite page à moi

## AU BAL DES FILOUS



## LE SAIS-TU ?

- En France, le bal naît au Moyen Âge au sein de la vie de Cour.
- Le bal musette est un thé dansant, un bal populaire né dans les quartiers populaires de Paris avec l'arrivée des premiers cafés détenus par les Auvergnats.
- Le mot boum est apparu dès les années 1950. Au départ, on disait des « surboums » (dérivée de « surprise-partie »), rapidement abrégée en « boum » (ou boom) tout court.

